

SCC France signe la Charte de la diversité

SCC France, leader auprès de partenaires technologiques majeurs, annonce la signature de la charte de la diversité.

La diversité irrigue toutes les activités de l'organisation en associant l'ensemble de ses collaborateurs et partenaires. Avec la Charte de la diversité, SCC France s'engage et souhaite impliquer l'ensemble de son écosystème afin de contribuer à la diversité au sein du groupe.

Didier Lejeune, CEO de SCC France déclare : « Nous sommes fiers et heureux de rejoindre les 4 000 signataires de la Charte de la diversité. Chez SCC, nous sommes collectivement engagés pour agir en faveur de la diversité et de l'égalité professionnelle. Cet engagement est partagé par toutes les parties prenantes de notre entreprise et est symbolisé par l'une des valeurs de SCC choisies par nos collaborateurs : les Diversités. »

Diversités est l'une des valeurs de SCC : mixité et parité du genre, richesse des origines ethniques, sociales ou culturelles, synergie de l'intergénérationnel, permettent au groupe d'être une entreprise créative et ouverte. L'ESN s'implique dans les enjeux sociaux et sociétaux à travers ses processus RH en offrant aux femmes et aux hommes les mêmes opportunités. La Direction est engagée pour agir en faveur de la diversité et de l'égalité professionnelle et soutient les initiatives internes visant à la développer.

Hervé Remaud, DRH de SCC France précise « SCC cultive ses diversités. Promouvoir la diversité, s'impliquer dans les enjeux sociaux et sociétaux font partie de sa mission et ses devoirs en tant qu'acteur majeur du secteur de l'IT. C'est grâce à la mixité et la parité du genre, la richesse des origines ethniques, sociales ou culturelles et la synergie de l'intergénérationnel que nous faisons de notre entreprise une société innovante et ouverte aux idées nouvelles. »